LA ROGUETTE

Magazine de la ville de La Roquette-sur-Siagne











Madame, Monsieur,

Le 25 mai a marqué notre première année de prise de fonction, et notre équipe, malgré les difficultés engendrées par la situation sanitaire, a pu accomplir sa mission avec la collaboration des employés municipaux de tous les services et nous les en remercions.

Dans le précédent magazine, nous évoquions les difficultés rencontrées partout en France pour la vaccination. Mais progressivement, après sa prise en charge par les communes, plus de mille Roquettans ont pu se faire vacciner dans de très bonnes conditions, avec une organisation exemplaire, à Mandelieu et parfois à Cannes.

Sachez qu'actuellement les plus de 18 ans peuvent être vaccinés à Mandelieu, sous réserve, bien sûr, de l'approvisionnement en doses.

Par ailleurs, avec l'arrivée des beaux jours, et la levée progressive des restrictions notre vie quotidienne est de fait plus agréable. Mais les autorités médicales recommandent, malgré cela, la prudence en conservant le plus possible les gestes barrières.

Pour notre commune, nous continuons à réaliser les travaux d'amélioration sur les bâtiments communaux, essentiellement les écoles et aussi notre cuisine centrale.

Les améliorations sur nos grands axes de circulation, boulevard du 8 Mai, chemin du Pont Neuf et avenue de la République, ont fait l'objet récemment d'une réunion avec les services de notre département pour définir les travaux à mettre en œuvre, avec comme objectif : améliorer la sécurité. Une publication sera faite dès que nous pourrons vous présenter les futurs travaux.

Parallèlement notre action pour réduire les nuisances aériennes se poursuit, en collaboration avec l'association ADNA que notre commune a toujours soutenue.

La Fête de la Musique sera au rendez-vous et il est possible que la demi-finale de "Miss Pays de Grasse" ait lieu sur notre commune, début juillet.

Nous pouvons espérer fêter le 14 juillet et la fête patronale de la St-Jean Baptiste fin août.

Nous vous souhaitons de passer un bel été, qui sera certainement plus agréable que les mois que nous venons de vivre.

Bien sincèrement.

Votre maire Christian Ortega Vice-président de la C.A. du Pays de Grasse



Visite du centre de vaccination de Mandelieu Le 21 avril, Christian Ortega s'est rendu au centre de vaccination où il a pu rencontrer des équipes dévouées et professionnelles. Nous adressons nos chaleureux remerciements à Sébastien Leroy, maire de Mandelieu pour cette organisation sans faille.



Commémoration armistice du 8 mai 1945

Cette année encore, en raison des restrictions gouvernementales liées à la crise sanitaire, le public n'était pas autorisé à assister aux cérémonies de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945. Un dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux morts en présence du conseil municipal, de Michèle Paganin, conseillère départementale, de l'adjudant chef Balezo de la gendarmerie de Pégomas, de René Battistini représentant les interalliés, de Gérard Franchi, porte-drapeaux, de la police municipale et des ASVP que nous remercions de leur présence.



Visite entreprise E.M.M.

Dans le cadre du plan de relance et du soutien aux entreprises locales, le 30 avril, Christian Ortega était avec Florence Simon, maire de Pégomas pour visiter les locaux de l'entreprise E.M.M. dirigée par B. Pisani, spécialisée dans la confection de pièces de précisions.



SOMMAIRE

Agenda du maire

- 6	_
Focus - Claire Lacquement	3
Dossier - Budget 2020	4
Vie pratique	
- Élections	7
- Enfance et jeunesse	8
- Débroussaillement	10
- Affaires sociales	11
- Nature et animaux	12
Vie associative	14
Vie économique	16
Bon à savoir	17
Intercommunalité	18
Agenda	19

La Roquette, magazine n° 5

Directeur de la publication :
Christian Ortega, maire
Rédactrice en chef : Sylvie Morlière
Rédaction : Sylvie Morlière, Sandrine
Sanchez, Sylvie Delaroque
Conception : Sylvie Delaroque
Contact : 04 92 19 45 08
communication@laroquettesursiagne.com

Bulletin trimestriel, dépôt légal à parution Tirage : 2 900 exemplaires
Mairie de La Roquette-sur-Siagne
CS 23100 - 630 chemin de la Commune
06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE
Site internet : www.laroquettesursiagne.com
Page facebook : @villeLaRoquettesurSiagne
Imprimé par Riccobono sur papier PEFC
Crédit photos : adobestock.com
Distribution gratuite

A tout juste 30 ans elle affiche un parcours brillant!

Claire Lacquement est la petite-fille de feu René Marius, aux racines profondément ancrées dans notre belle commune. Tant et si bien que dès qu'elle peut échapper à ses contraintes professionnelles parisiennes, elle vient se ressourcer à La Roquette sur Siagne, où elle a grandi et passé toute son enfance et son adolescence.

Petite fille elle va, de la maternelle jusqu'à l'entrée au collège, à l'école St-Jean, puis elle intègre Fénelon où elle obtient son Bac ES avec mention Bien.

Elle a pour objectif de devenir avocate et s'inscrit en Droit à l'université d'Aix-en-Provence. A l'issue de cinq années d'études, son master 1 en poche, elle constate qu'elle ne pourra pas s'épanouir dans cette voie et choisit de bifurquer vers le marketing international.

Par le biais des admissions parallèles elle accède au programme des grandes écoles de SKEMA Business School de Sophia-Antipolis où elle réussit son master 2.

Son premier job, elle le décroche à Paris dans les services du Premier Ministre plus précisément à la prestigieuse ANSSI. L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information dont l'objet est la prévention, la veille, la détection,

l'alerte et la réaction face aux attaques informatiques pour les administrations et les entreprises et plus particulièrement les opérateurs d'importance vitale (OIV), organismes dont l'activité est reconnue indispensable à la survie de la nation.

Vaste domaine où Claire est chargée de mission marketing, elle a pour objectif de valoriser l'ensemble des produits et prestations de l'agence. Elle accompagne les chargés de projets dans cette démarche et cela se traduit par la réalisation d'un catalogue de produits, la proposition d'analyses marketing pour différents projets afin d'identifier quels sont leurs atouts, comment mettre en œuvre leur offre, sous le sceau «confidentiel défense». A l'issue de trois années de service, elle reçoit la médaille de l'ANSSI en reconnaissance de la qualité de son travail. Si jeune elle a réussi à grimper les échelons pour tutoyer les sommets de l'Etat.

En 2021, Claire s'est tournée vers le privé désormais et organise des groupes de réflexions entre dirigeants de grandes entreprises afin de discuter sur des sujets économiques d'actualité et d'innovation.

Continuez Claire à porter haut les couleurs de La Roquette /Siagne, chapeau bas mademoiselle!



Pour cette année 2021, la volonté de la commune est d'investir dès le début de mandat tout en optimisant les recherches de subventions d'équipement. La municipalité continue son effort de meilleure gestion des dépenses courantes tout en maintenant un niveau de prestation et de service satisfaisant aux Roquettans.

Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définie la feuille de route des actions menées par la municipalité.

Ce budget prévoit dans le contexte difficile de la crise sanitaire,

Une amélioration du service par une restructuration et un renforcement des effectifs.

- du service technique pour un meilleur entretien des espaces et des bâtiments publics,
- de la police municipale pour une plus grande sécurité et un meilleur respect des règles de civilité,

ainsi qu'un important programme d'investissements, voirie, écoles et médiathèque.

Les Dépenses de Fonctionnement

Les charges à caractère général (factures des fournisseurs) **1 688 667 €**, restent maîtrisées. Depuis 2015 la commune continue sa politique de réduction des coûts. Les charges de personnel : 3 500 000 € devraient augmenter légèrement (recrutement de personnel : services techniques, police municipale).

Les Recettes de Fonctionnement

Le résultat de fonctionnement 2020 reporté est élevé : **920 594 €.**

Le produit des services devrait rester faible du fait de la crise sanitaire, 641 500 € (Repas, périscolaire, centre de loisirs), tandis que le produit des impôts et taxes, 4 947 950 €, devrait rester stable, l'état compensant la perte de la taxe d'habitation

La Dotation Globale de Fonctionnement de l'État, 277 985 € diminue de 18 205 € cette année (- 463 390 € depuis 2011).

Les Dépenses d'Investissement

Remboursement d'emprunts **471 880 €** Dépenses d'équipement (études, acquisition de terrains de matériel et travaux) 5 162 164 €

Travaux programmés ou déjà réalisés en début d'année

Aménagement crèche- Cœur Saint Georges Mise en accessibilité handicapés Ecole Saint Jean, réfection de la cour Ecole des Oliviers peinture bois Cuisine remplacement des portes 2000 €/porte Mairie- dalle parvis coursive, façade, accueil, salle de réunion, bureau urbanisme Base de Loisirs- vestiaire du foot Ancien cimetière : création de nouveaux caveaux Aménagement du Centre Village Chemin des Roques : partie haute Impasse du Moulin, réfection, élargissement Trottoir RD9 limite Pégomas et limite Cannes Coulée verte au sud du village Cimetière neuf - enrobés beige dans les allées Rond point RD 709/ RD 409 Trottoir RD709/chemin de la commune Base de loisirs- parcours de santé, aménagement d'un panorama, aménagement d'un parcours "rando" Vidéo-protection Remplacement du gazon synthétique Padel n°1 Démolition AH210-AH98

Les Recettes d'Investissement

Virement de la section fonctionnement très important 2 000 000 €

Produits de cession de terrains parcelle AH30 **650 000 €** Capitalisation de l'excédent 2020, 1 000 000 € Subventions d'investissement, 1 633 851 €.

Les principaux chiffres du budget 2021

montant total du budget communal 2021,

dont:

15,27 M€

8,22 M€

Montant du budget de la section de fonctionnement, dont :



Charges générales : 1,69 M€ Charges de personnel : 3,5 M€

Recettes:

Report résultats 2020 : 0,92 M€ Produits de services : 0,64 M€ Impôts et taxes : 4,95 M€



7,05 M€

Montant du budget de la section d'investissement, dont :

Dépenses :

Remboursement emprunts : 0,47 M€ Dépenses équipements : 5,16 M€

Recettes:

Virement de la section de fonctionnement : 2 M€

Produits de cessions : 0,65 M€

Subventions : 1,63 M€

Désendettement 472 000 €

0 %

d'augmentation des taux communaux des taxes locales et non recours à l'emprunt.

Dépenses de fonctionnement par fonction



Sécurité 6,3 %



Enseignement 18,3 %



Culture 2 %



Sport jeunesse 7.4 %



Entretien bâtimentsespaces publics 14,5 %



Familles 3.9 %



Administration Services généraux 47.6 %

RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

Vers une exonération totale de la taxe d'habitation pour la résidence principale en 2023.

Une première tranche de contribuables à hauteur de 80% a été exonérée de la taxe d'habitation en 2020.

En 2021, 30% des 20% restant seront exonérés, puis 65% en 2022 et 100% en 2023. Le taux de la taxe adopté en 2019 s'appliquera aux bases d'imposition des contribuables non dégrevés jusqu'en 2023.

La commune ne délibère donc plus que sur les taux des 2 taxes foncières, et cette année encore la commune a décidé de ne pas augmenter les taux.

En compensation de la perte du produit de la taxe d'habitation, la commune se voit transférer la part du département sur le foncier bâti soit 10.62% et une sur compensation de la part de l'état par rapport aux recettes perçus en 2017 concernant la taxe d'habitation.

Pour les foyers encore éligibles à la taxe d'habitation, la ligne Département disparaît de leurs avis d'imposition.





TRAVAUX RÉALISÉS



L'aménagement de nouveaux **abris containers fermés** se poursuit dans les différents quartiers de la commune.







Terrasse de la Maison des associations

Embellissement et installation de plantes grimpantes qui viendront bientôt habiller la tonnelle avec la perspective de bons moments de convivialité à partager.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

20 et 27 juin 2021



Les élections **DÉPARTEMENTALES et RÉGIONALES se** dérouleront les **20 ET 27 JUIN** prochains.

Savez-vous précisément quels sont les domaines de compétences des conseillers que vous vous apprêtez à élire?

Voici un récapitulatif de leurs rôles au sein de leurs conseils respectifs :

Conseil Départemental

Le binôme départemental est un représentant de chaque sexe élu pour 6 ans et rééligible, leurs suppléants doivent également constituer un binôme femme/homme.

Ils doivent avoir 18 ans révolus être de nationalité française, domiciliés dans le département et inscrits sur les listes électorales. Ils sont élus au scrutin binominal à deux tours.

Ils sont vos interlocuteurs dans les compétences gérées par le département :

A savoir le domaine social, les prestations, les aides. La gestion des collèges et bibliothèques départementales.

L'équipement rural, l'aménagement foncier, la gestion de l'eau et de la voirie rurale. Ils gèrent les dossiers de subventions et ont une fonction de représentation.

Conseil Régional

Les conseillers régionaux mettent en œuvre les politiques de la région dans les domaines suivant :

L'économie, la gestion des ports et des aéroports, la gestion des transports collectifs routiers, la formation professionnelle, des chômeurs, des travailleurs sociaux et des professions paramédicales.

Ils gèrent la construction des lycées, leur entretien leur fonctionnement et l'équipement. Ils sont responsables de l'organisation et du financement des musées régionaux et de la conservation des archives. Ils apportent leur soutien aux clubs et associations sportives et assurent la construction et l'entretien des équipements sportifs.

Ils sont élus pour 6 ans en respectant la parité, un candidat de chaque sexe alternativement au scrutin de liste proportionnel à 2 tours avec prime majoritaire. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue au 1er tour, les sièges sont attribués à chaque liste en fonction du nombre de voix obtenues. Si aucune liste n'obtient toujours pas de majorité, alors un second tour est organisé.

Ces conseillers qu'ils soient départementaux ou régionaux ont un rôle important dans notre quotidien, en lien régulier avec votre mairie, ils sont nos porte-paroles auprès des instances qu'ils représentent.









vacances de février

Les enfants étaient répartis sur deux sites : l'école des Oliviers pour les 3-5 ans, l'école St Jean pour les 6-11 ans et les "ados".

En tout, ce sont pas moins de 124 enfants, dont 20 ados la première semaine et 81 enfants la deuxième semaine qui ont été accueillis.

Les équipes dynamiques sous la direction de Sandrine Devielbanc (1ère semaine) et de Nicolas Longo (2è semaine) avaient retenu le thème de la musique.

Ce thème était décliné dans toutes les activités comme l'écoute musicale, la découverte d'instruments : violon, accordéon, piano ; la master classe avec les musiciens, Frédéric Viale et Fabien Parisato, les danses, Roca talents, théâtre musical.

Les sorties ont pu être maintenues : Solliès Pont, l'Audibergue, base de loisirs à Fréjus. Il était essentiel d'offrir aux enfants les grands espaces pour se régénérer. Les intervenants en capoeira, en zumba, en théâtre musical sont venus renforcer le travail des animateurs pour offrir aux enfants des activités de qualité.

Comme toujours les accueils se sont terminés par la fête du carnaval.

Apporter de la joie, procurer des émotions et transporter les enfants pendant ces vacances étaient les objectifs des équipes. Il a été atteint.

Merci aux parents pour leurs participations aux goûters festifs.

Les équipes partagent régulièrement des épisodes de la vie à Roca Junior afin de tenir les familles informées et valoriser les activités proposées aux jeunes, suivez-nous sur la page facebook de la mairie.

Merci à toutes les équipes pour leur dynamisme et leur dévouement auprès des enfants!



ADMIRABLES

Depuis la reprise des cours au mois de mai l'année dernière, un protocole très strict, qui a évolué au fil des décisions gouvernementales, a été mis en place et a évolué à plusieurs reprises dans nos écoles.

Nous avons tous applaudi le personnel médical à nos fenêtres mais nous avons oublié nos petites mains qui chaque jour assurent la sécurité sanitaire de tous les enfants et personnels des écoles.

Elles désinfectent les lieux de passage des enfants, les toilettes qu'elles désinfectent régulièrement après chaque passage de classe, les poignées des portes et cela plusieurs fois dans la journée.

Depuis la rentrée des classes, la pause déjeuner est prolongée pour permettre aux groupes classes de manger séparément : le service des agents commence plus tôt et finit plus tard. Elles préparent les plateaux à l'avance pour que chaque enfant reste assis au moment du repas en respectant les places de chacun. Lorsque les enfants sortent, elles désinfectent leurs places puis dressent à nouveau la table pour le groupe suivant et cela jusqu'à ce que tous les enfants soient passés.

Si la commune n'a pas connu de foyer d'infection dans nos écoles, c'est en grande partie à elles que nous le devons.

Applaudissons-les, elles le méritent. MERCI!

LA CUISINE VUE DE L'INTÉRIEUR

Grégory Dalmasso, notre chef, met en lumière son équipe qui l'aide à élaborer les repas quotidiens au sein de la cuisine de l'école St-Jean.

A LA PRÉPARATION FROIDE :

Kathy Gastat et **Isabelle Bruno**, attachée à la cuisine de St-Jean.

Corinne Dailliez pour l'école des Oliviers. Elle prépare sur St-Jean puis transporte sa préparation à l'école des Oliviers.

Mariana Dubois et Valérie Bruno pour l'école du village.

A LA PRÉPARATION CHAUDE:

Alex Barila et Grégory Dalmasso. Ils sont aidés par Marlène Rull.

Grégory Dalmasso confectionne toute la pâtisserie "maison" en plus de la gestion des approvisionnements.

Philippe Madiou livre les repas dans les écoles à partir de 10 h puis le CCAS entre 12 h et 13 h 30.

Marie-Laure Cousin, secrétaire, a en charge les commandes, leur suivi et la facturation.

DÉBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillement est obligatoire dans un rayon de 50 m autour de sa maison et à 10 m de part et d'autre des voies privées y donnant accès, y compris sur les propriétés voisines si nécessaires.

En cas de refus de votre voisin, vous devez saisir le maire qui pourra procéder à l'exécution d'office prévue par la loi. Ce geste simple permet de protéger son jardin, son habitation, ses biens et ceux de son voisinage.

QUAND DÉBROUSSAILLER?

Le débroussaillement doit être effectué au plus tard avant le 1er juillet, dernier délai réglementaire.

LES SANCTIONS :

Si vous ne respectez pas l'arrêté préfectoral du 10 juin 2014 portant obligation de débroussaillement autour de l'habitation, vous vous exposez notamment à une amende de 30 €/m² (articles L. 135-2 et

L. 163-5 du code forestier) et à des poursuites judiciaires.

EN CAS D'INCENDIE:

Appelez le **18** depuis un poste fixe, ou le **112** depuis un portable et restez calme.

Précisez:

vos nom et adresse précise et la localisation du feu, la couleur de la fumée, le type de végétation qui est en train de brûler et l'importance du sinistre.

"...Débroussailler pour préserver la nature et ses biens...."

Nouvelle carte d'identité





RTIN<<MAELYS<GAELLE<MARIE<<

A compter du 2 août prochain le renouvellement et la délivrance de la carte nationale d'identité se feront sous forme d'une carte de la taille d'une carte de crédit, à l'instar du permis de conduire, la procédure d'obtention reste inchangée.

Votre carte en cours de validité au 2 août prochain sera toujours valable.

Cette nouvelle carte comporte des données biométriques, empreintes digitales et photographie dans une puce électronique hautement sécurisée pour lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité. La validité de ce nouveau titre est de **10 ans.**

Puce gravée de la Marianne et de trois RF

Vie pratique - Affaires sociales



Crèche "LES PAPILLONS"

OÙ EN SOMMES-NOUS?

Même si cela n'est pas trop visible de l'extérieur, les travaux de notre nouvelle crèche avancent normalement malgré la crise sanitaire.

Pour l'instant, aucun retard n'est prévu et l'ouverture est toujours prévu en **janvier 2022.**

Bien que cette structure soit municipale, nous avons décidé d'en confier la gestion à un prestataire de service. Cela s'appelle une DSP (délégation de service public). C'est une procédure longue et exigeante administrativement.

Les postulants doivent faire des offres de service en fonction d'un cahier des charges très exigeant. Nous serons très attentifs au côté humain et pédagogique de l'offre. Le délégataire devrait être connu à la rentrée de septembre.

En attendant, nous ouvrons les pré-inscriptions :

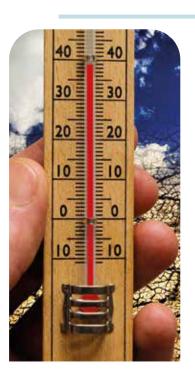
Si vous souhaitez préinscrire votre enfant à la crèche des "Papillons", vous devez être Roquettan ou travailler à la Roquette-sur-Siagne et remplir une fiche à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture de la mairie, vous pouvez également demander cette fiche par mail à :

courrier@laroquettesursiagne.com et la retourner soit par mail (même adresse) soit directement en mairie (accueil ou boîte aux lettres)

Dès que le délégataire sera connu, une commission d'attribution sera mise en place afin de valider ou non votre inscription définitive.

Vous serez ensuite informés le plus rapidement possible individuellement de la décision prise.



PLAN CANICULE

Le plan «canicule» de la commune va être réactivé cet été.

Il s'agit d'un service gratuit de suivi qui vous permet d'être contacté régulièrement l'été, par téléphone, en période de fortes chaleurs, afin de savoir si vous avez besoin d'une assistance quelconque.

Si vous vous sentez vulnérable ou si vous connaissez un proche dans cette situation, faites vous inscrire. Pour cela, il suffit de téléphoner au

04 22 21 50 11

Infos vaccinations

Les vaccinations dans notre commune se déroulent à un rythme soutenu puisqu'actuellement sur 4090 habitants adultes, nous arrivons presque à **1000** vaccinés sur le centre de Mandelieu. Cela fait **25%** de la population adulte.

Bravo et merci à tous.

RAPPEL:

vous voulez vous faire vacciner ? vous devez prendre rendez-vous, soit sur Doctolib ou en appelant le **04 22 19 13 07**. Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent contacter le CCAS au 04 92 19 45 13 afin de se faire aider.

DES FRUITS ET LÉG

À PORTÉE DE MAIN?

Envie de fruits et légumes gorgés de soleil à portée de main ? Créez votre potager sur une terrasse ou un balcon!

Tout comme pour les jardins la culture des légumes en pots commence par le choix de l'emplacement , idéalement sud-ouest ou sud-est, pour garantir l'ensoleillement. Le choix du contenant conditionne le développement de vos plants comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Pensez au drainage en disposant du gravier ou des billes d'argile au fond du contenant. Pour gagner de l'espace cultiver en hauteur comme le fraisier, le haricot, la tomate cerise et les petits pois.

Pour ceux qui disposent d'un jardin donc de plus d'espace penser aux **plantes à associer qui remplacent les insecticides** et qui apportent un panel de couleurs vives !

Voici quelques exemples : camomille, œillet d'inde, capucine, bourrache, géranium. Le **souci** contre les mouches blanches et les

pucerons,

l'œillet d'inde : pucerons, chenilles et néma-

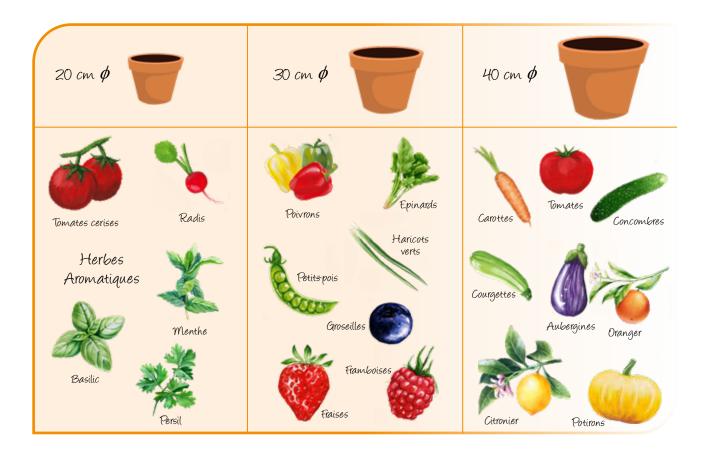
todes

la bourrache : chenilles et limaces,

la capucines : pucerons,

cosmos: piéride.

Enfin quelques fleurs comestibles pour assaisonner et décorer vos plats : la capucine la campanule déjà citées, le chrysanthème, la rose, la violette, l'ail des ours, la fleur de trèfle, la pensée, le coquelicot....



NON À L'ABANDON

Un nouveau plan pour lutter contre l'abandon des animaux

En France, la moitié des foyers possèdent un animal de compagnie, malheureusement, chaque année près de 100 000 animaux sont abandonnés (chiffres 2020).

Pour faire face à ce fléau, Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a présenté en décembre 2020 un plan d'actions en trois volets, dont voici les grandes lignes :

Sensibiliser la population

Afin de responsabiliser le nouveau propriétaire, mise en place d'un certificat de sensibilisation obligatoire, délivré par les vétérinaires, refuges, animaleries ou élevages et signé par les adoptants.

Sensibiliser au bien-être des animaux de compagnie dès l'école élémentaire.

Interdire la vente des chiens ou des chats dans des véhicules ambulants et engager les plateformes internet dans l'encadrement des ventes en ligne.

Organiser et accompagner

Investir dans les infrastructures des refuges et associations. Contribuer au financement des campagnes de stérilisation des animaux errants.

Faciliter l'accès aux soins vétérinaires pour les plus démunis.

Sanctionner

Renforcer les sanctions contre la maltraitance animale. L'abandon d'un animal est puni par la loi, le code pénal considérant l'abandon comme un acte de cruauté, au même titre que la maltraitance animale.

Pour la plupart d'entre nous, notre animal fait partie de la famille. Mais l'intégrer dans notre famille ne doit pas nous faire oublier qu'il doit être bien traité et recevoir des soins propres à sa nature.

L'abandon n'est pas une solution, si vous devez partir en vacances et que votre compagnon ne peut pas vous accompagner il existe des moyens de le faire garder pendant votre absence.

Que ce soit en période de vacances, pour un voyage, une hospitalisation, ou pour toutes autres raisons, selon votre budget et vos attentes plusieurs possibilités s'offrent à vous. (pension ou le chenil, l'aide d'un ami, une famille d'accueil, la garde à domicile, l'échange entre familles, etc...).

Retrouvez des conseils sur le site www.bettercitiesforpets.f ou ilspartentavecnous.org.

"Tant que les hommes massacreront les bêtes, ils s'entretueront. Celui qui sème le meurtre et la douleur ne peut en effet récolter la joie et l'amour." Pythagore (570-480 av. JC)



STÉRILISATION DES CHATS LIBRES

La commune très attentive au bien-être animal a passé deux conventions, d'une part avec la Fondation 30 millions d'amis et d'autre part avec l'École du Chat Riviera et la Clinique du Tiragon pour la stérilisation des chats libres. Ces conventions visent à limiter la prolifération des populations félines entraînant nuisances et misère animale. L'association du chat Riviera est en charge de la capture des chats et de les conduire chez le vétérinaire pour stérilisation et identification au nom de la Fondation 30 millions d'amis qui prend en charge 50% des frais, l'autre moitié restant à la charge de la commune. Les chats entrant dans ce dispositif acquièrent le statut de « chats libres ». Pour cette première année, 20 stérilisations ont été programmées et réalisées.

Il est à noter que depuis le 01/01/2021 tous les chats nés après le 1^{er} janvier 2012 doivent **obligatoirement être** identifiés.

Afin d'inciter les propriétaires à faire les démarches d'identification des chats le ministère de l'agriculture a fixé l'amende à 750 € en cas de manquement.



LA ROQUETTE ZÉRO DECHET

Pourquoi viser l'objectif Zéro Déchet/Zéro Gaspi? Parce que plus d'un kilo de déchets par jour et par habitant, c'est beaucoup trop! Produire moins de déchets, c'est possible, nécessaire... et moins compliqué qu'il n'y paraît! Et de plus, en consommant moins et surtout mieux, vous constaterez une véritable réduction de vos dépenses au quotidien. Si vous souhaitez être accompagné dans vos premiers pas vers la réduction de vos déchets ou que vous voulez poursuivre avec nous la démarche zéro déchet que vous avez déjà engagée, rejoignez l'association La Roquette zéro Déchet, qui propose chaque mois à ses adhérents des ateliers "Do it Yoursel" (DIY), temps d'échange et animations.

Contact: laroquettezerodechet@gmail.com ou **Facebook**- @roquettezerodechet **Cotisation annuelle**: 10 euros/personne.

L'association La Roquette Zéro Déchet recherche :

- du tissu ou des chutes de tissu (lin, coton de qualité, popeline de coton) ainsi que de vieux t-shirts (en coton, y compris taille enfant);
- des couturières bénévoles disposées à donner quelques heures de leur temps pour la confection de sacs à pain et de sacs à vrac.

Merci de nous contacter en envoyant un mail à laroquettezerodechet@gmail.com ou

Tél.: 06 63 28 72 68.



CLUB MONTAGNE AVENTURE DÉCOUVERTE

Le club de randonnée M.A.D. c'est aussi une activité marche rapide ou "marche nordique" tous les samedis matins. Nous sommes une dizaine de tous âges et de tous niveaux à pratiquer cette activité pour une durée de plus ou moins 2 heures, sur une distance d'environ 10 Km.

Deux animateurs Raymond et/ou Rocco choisissent des circuits relativement plats(lac du Lavellan, Maurevielle, canal de la Siagne ...).

Vous trouverez toutes les destinations et sorties du trimestre sur le site http://cmad.eklablog.com/--randonnée--Samedi.

Déroulement d'un samedi matin : départ à 8h30; échauffement 15 mn, puis la marche, elle peut être ludique, sportive, technique ou tranquille d'environ 2h.... enfin étirements de 15 mn.

Pour la pratique de ce sport, vous avez seulement besoin d'une tenue légère, confortable permettant des mouvements amples. Le club prête les bâtons aux débutants. Pour essayer, vous pouvez venir en "journée découverte" un samedi matin.

Dés le premier essai vous serez conquis par les sensations agréables et grisantes des mouvements synchronisés des bras et des jambes.

Renseignements: 06 78 78 34 93



ASSOCIATION CULTURELLE DU VAL DE SIAGNE

Venez retrouver le **"Thé littéraire gourmand" vendredi 18 juin à 17 heures** à l'Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne.

1975 avenue de la République.

Renseignements- inscriptions: **04 92 19 09 50** assoc.culture.roquette@orange.fr

acvalsiagne.fr

ÉCOLE DU CHAT RIVIERA

L'association l'école du chat Riviera est une petite association, mais la tâche est immense!! vous souhaitez soutenir son action? N'hésitez pas!

L'association est à la recherche de bonnes volontés, peu importe vos compétences, il y aura toujours une mission à vous confier. Actuellement elle manque cruellement de **familles d'accueil,** cela consiste à prendre chez vous un ou plusieurs animaux (chats, N.A.C.) le temps de leur trouver une famille. Tous les frais (véto, nourriture....) restent à la charge de l'association.

Pour les contacter : 06 68 21 83 56 ou

ecolechatriviera@gmail.com ou la page facebook.

AZUR DANSE 06

Sous réserve des autorisations sanitaires et de la Fédération Française de Danse l'association organise des stages de danses le samedi après-midi de juillet et août à la salle du stade - base de loisirs

(1955 av de la République).

Stages de 2 heures : 40 € pour un couple et

30 € pour une personne seule.

Inscriptions: **06 67 10 14 21** ou **06 63 04 63 70**

TENNIS CLUB ROQUETTAN

Stages sportifs - vacances du 5 JUILLET au 28 AOÛT

Ces stages sont réservés aux enfants de 6 à 16 ans STAGES SPORTIFS ou LOISIRS en 1/2 journée ou journée complète.

Activités de 10 h à 17 h- accueil de 8 h 30 à 18 h

Matin : (au choix) Tennis/padel/équitation/cirque/golf/magie/voile/ski nautique

Après-midi : (au choix) Piscine + multisports ou fun Holydays (avec trampoline, bouée tractée, parachute ascensionnel, laser max)

Tarifs : à partir de 95 € du lundi au vendredi (matinée) et à partir de 169.50€ (journée complète) selon les options choisies

Option restauration possible Renseignements et inscription :

Patrick Fouquet : **06 81 58 06 89**

ou club **04 92 19 10 50**

CIE ANTONIN ARTAUD

Le spectacle des ateliers enfants et ados SAMEDI 5 JUIN À 20 H 30 À LA MÉDIATHÈQUE (888 av. de la République)

Première partie «LA TURBINE» dont l'action se passe sur un paquebot de croisière stoppé au milieu de l'océan interprétée par les enfants, suivie des ados avec "L'AUDITION".

"Ils sont jeunes, veulent être acteurs et le passage obligé est le Conservatoire; mais comment faire partie des 5 % reçus... Est-ce que tous les coups sont permis? Le concours est dans 3 jours. Amitié, malchance, altercation, trac: la tension monte!" Mise en scène Chantal Giraudin



CLUB DE VOLLEY-BALL de

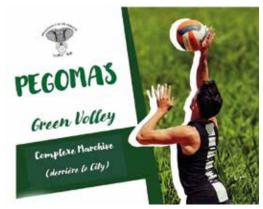
Pegomas Val de Siagne

Le club propose de pratiquer le volley-ball sur herbe (Green Volley), en plein air.

- **mercredi de 15 h à 17 h** 7 à 11 ans (mixte) ;
- **samedi de 10 h à 12 h** soft volley (niveau débutant adulte mixte) ;
- samedi de 14 h à 17 h jeu loisir (groupes/niveau).

D'autres groupes et créneaux seront mis en place selon les demandes et règles sanitaires. (soir et weekend)

Matchs 3 contre 3 le **dimanche** (selon niveau.) Inscription - renseignements : **06.28.25.64.65** ou par mail à pegomasvolleyball@gmail.com Les frais d'inscriptions comprennent la licence, l'accès aux terrains, mise a disposition de ballons et filets, les entraînements, et les inscriptions aux matchs du dimanche, pour toute la saison jusqu'au 31/08/2021.



Vie économique









BON À SAVOIR

Fête de la Musique - appel à candidatures

Nous préparons actuellement l'édition 2021 de la Fête de la musique qui aura lieu **lundi 21 juin** à partir de 19 heures sur le **parking du Hameau St Jean** - 938 av. de la République.

Ville de La Roquette-sur-Siagne

Fête de to

Muoique

Lundi 21 juin

APPEL À CANDIDATURE

Chanteurs, groupes,
formations musicales,
amateurs, professionnels
tout style de musique
DJ

Pour que le cœur de La Roquette-sur-Siagne batte au rythme de la musique nous lançons un appel à candidatures pour trouver des artistes bénévoles (chanteurs, groupes, amateurs ou professionnels, etc...).

Vous êtes intéressé?

- Téléchargez le dossier sur le site www.laroquettesursiagne.com et renvoyez votre candidature à b.prodhon@laroquettesursiagne.com le 8 juin au plus tard.

PROGRAMME:

- 19 h à 21 h : Musique et chansons - 21 h à 23 h : Animation avec DJ

Buvette et petite restauration sur place

Renseignements: **04 22 21 50 11**

CARNET - Février à avril 2021

Naissances

RAMANITRARIVO Amy GADGADI Alya ORIBÉ Logan DEFOSSEZ APERT Noa BALGHAJI Maïssa LAGRANGE Mia SARAIVA AMITRANO Isabela COVARRUBIAS WYATT Louane



Mariages

NAVE Ölivier et BERTAINA Morgane ALCANIZ Franck et DE SAULNIER Anne

Décès

MORREEL Gérard
SANSOE Marie-Thérèse
GAREL Jacqueline Veuve
TRABACH Robert
HUNAUT Emilienne veuve
VADCARD Albert
PELISSERO Adolphe
DUQUENNE Dominique
Epouse LION Alain
TORSELLINI Marcel
GIANATI Jeannine Veuve
ABELLO Louis
PAIRE Monique Veuve
COZZO Armand

CHARTIER Pierre
CAVALLO André
SOL André
GIRAULT Christophe
GHIBAUDO Henri
MORENA Etienne
BOUTSEN Benoît
ALEXANDREANU Livia
BENTKOWSKI Barbara
Veuve GLUSZYK Léon
BOUSQUIAS Honoré
BARJAVEL Jean
CHIESA Marie Veuve
PASTORELLO Jean



ALLO VET' À DOM

Nouveau! pour faciliter l'accès aux soins pour les animaux des personnes à mobilité réduite, des personnes âgées ou des personnes avec un emploi du temps chargé le **docteur Lucile Lorenzo** se déplace à domicile.

Tél. : **06 73 76 42 31**

NETTOYONS LA NATURE

N'oubliez pas l'opération

"Nettoyons la Nature" organisée conjointement par la municipalité et l'association "La Roquette zéro déchet"

dimanche 6 juin (report au 13 juin si intempéries) de 9 h à 12 h - secteur du Béal et de la Plaine. (Rendez-vous à l'Espace Culturel et Sportif- 1975 avenue de la République).

Inscription obligatoire:

04 92 19 45 00 ou via le formulaire en ligne que vous pouvez retrouver sur la page facebook.



Les participants devront se munir de leur masque et de gants de jardinage/bricolage.

LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (LSF)

L'hôpital de Cannes a mis en place un accueil spécifique à l'attention des sourds afin de les aider dans leurs démarches et consultations au sein de l'hôpital de Cannes. Christine Herdt - **06 58 63 05 33** ou Standard de l'hôpital - 04 93 69 70 00



Pour la première fois cette année l'élection de Miss Pays de Grasse aura lieu à l'échelon du territoire des 23 communes de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

Pour vous inscrire aux présélections, vous devez :

- Être née entre 1997 et 2003 ;
- Résider à La Roquette-sur-Siagne ou avoir un lien de parenté avéré;
- Être disponible (répétitions, formations, évènements).
- Être célibataire sans enfant ;

Dossier téléchargeable sur www.laroquettesursiagne.com à retourner à - b.prodhon@laroquettesursiagne.com,

le 8 juin au plus tard.

- Les présélections auront lieu le samedi 12 juin à

17 heures au "Jardin des Mariés" (mairie- 630 chemin de la Commune) les candidates sélectionnées participeront à la demi-finale qui aura lieu début juillet.

Avant la finale, qui se déroulera lors de la Fête du Jasmin fin juillet, les candidates bénéficieront d'une préparation et d'une formation gratuite.

BENNE ENCOMBRANTS

Le service de collecte et de traitement des déchets de la CAPG met à votre disposition une benne destinée à récupérer les encombrants, à l'usage exclusif des particuliers Roquettans. Parking bas de l'école du village — boulevard du 8 mai les mercredis des semaines paires (hors jours fériés) de 7 h 30 à 9 h 30, soit pour ce trimestre, les 2, 16 et 30 juin - 28 juillet - 11 et 25 août. Collecte à domicile possible sous certaines conditions renseignements au numéro vert 0 800 506 586.



Eco-patûrage, une administrée propose de mettre son terrain, d'une superficie de 315 m², à disposition pour de l'éco-paturage.

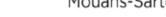
Si vous êtes intéressé, vous pouvez la contacter au 06.03.52.26.21.

À donner : vélo route homme bon état. Contacter le 06 27 32 25 52

Communauté agglomération

NOS MAGNIFIQUES VOISINS

Les Jardins du Musée International de la Parfumerie Mouans-Sartoux













Les Jardins du Musée International de la Parfumerie organisent, jusqu'au 30 novembre, une exposition consacrée au photographe Pierre Escoubas.

Cet artiste présente la diversité et la beauté souvent exceptionnelles de la faune et de la flore qui nous entourent au quotidien.

photographie Pierre Escoubas insectes et animaux sur fond blanc, extraits de leur environnement naturel. Il présente son travail sur de grands formats, au cœur du

Ce travail épuré, qui se joue des échelles, provoque chez le spectateur la surprise et souvent l'émerveillement, par la découverte de formes et de couleurs insoupçonnées. C'est aussi l'occasion de prendre conscience de la richesse et de la fragilité de la nature.

Du 24 avril

au 30 nov.



979 chemin des Gourettes. 06370 Mouans-Sartoux Tél.: +33 (0)4.92.98.92.69

Les rendez-vous nature du Pays de Grasse

La communauté d'agglomération du Pays de Grasse met en place des formations et sorties natures gratuites, parce que mieux connaître notre biodiversité, c'est agir pour sa préservation.

Parce que l'on ne protège bien que ce aue l'on connaît bien!

Inscrivez-vous!

Renseignements / inscription :

Service éducation au développement durable et démarches éco-citoyennes du Pays de Grasse.

edd@paysdegrasse.fr

ou **04 97 05 22 58**

(Programme susceptible de modification en fonction de la crise sanitaire)

Samedi 12 juin de 9 h 30 à 12 h 30 aux Jardins Altitude 500 (Grasse) -

« Construire son effeuilleuse à olives ».

Samedi 26 juin de 9 h 30 à 12 h 30 aux Jardins familiaux de Virgile Barel

(Grasse)- « Changez de regard sur les mauvaises herbes ».

Formations à la restauration des restanques

Samedi 12 juin à Saint-Cézaire-sur-Siagne et samedi 3 juillet à Andon, de 8 h 30 à 17 heures.

Samedi 28 août de 18 h à 21 h, vieux village

d'Auribeau-Sur-Siagne-

« 24° édition de la Nuit de la Chauve-souris ».



"LES GRILLOUS"

Journée festive à la halte-garderie les Grilous dans le respect des consignes sanitaires :

Confection de cookies, déguisements, goûter animé, rondes et farandoles pour faire la fête tous ensemble...

Une matinée très appréciée des enfants!"





AGENDA

VENDREDI 4 JUIN À 19 HEURES

"Conférence improvisée" par la C^{ie} "En décalage" Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne 1975 avenue de la République

SAMEDI 5 JUIN À 20 H 30

Théâtre - ateliers enfants et ados de la C^{ie} Antonin Artaud **"La turbine" et "L'audition"**

Médiathèque St-Jean-888 avenue de la République

Contact : **06 12 59 47 43**

DIMANCHE 6 JUIN DE 9 H À 12 H

Opération Nettoyons la nature organisée par la municipalité et l'association "La Roquette zéro déchet" Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne

1975 avenue de la République

VENDREDI 11 IUIN À 19 HEURES

Récital poétique musical de Brigitte Broc et Cyril Gianciolo

Médiathèque-

888 avenue de la République

SAMEDI 12 JUIN DE 9 H À 12 HEURES

Fête des enfants

11 heures: course "Color Run"

Base de Loisirs- 1955 avenue de la République

SAMEDI 12 JUIN À 17 HEURES

Présélections Miss Pays de Grasse

Mairie- Jardin des Mariés- 630 chemin de la commune

LUNDI 21 JUIN À 19 HEURES

Fête de la Musique

Parking du Hameau Saint-jean- 938 av. de la République

VENDREDI 25 IUIN

Repas organisé par l'association "Les Villages People" au Village.

VENDREDI 25 JUIN À 20 HEURES

Concert de Jazz "Sunny Swing"

Organisé par l'association culturelle du Val de Siagne

Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne

Tél.: 04 92 19 09 50

SAMEDI 26 IUIN À 20 H 30

Théâtre - atelier adultes de la C^{ie} Antonin Artaud **"Association de bienfaiteurs"**

Médiathèque St Jean-888 avenue de la République

Contact: 06 12 59 47 43

SAMEDI 3 JUILLET (sous réserve)

Demi-finale de l'élection de Miss Pays de Grasse

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 JUILLET

Journée caritative au profit de l'association "Sourire et partage" (tournoi de pétanque, tournoi de foot et tournoi de Padel).

MERCREDI 14 IUILLET

Fête nationale

Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne 1975 avenue de la République

Du 28 au 30 août

Fête patronale de la Saint-Jean Baptiste Place Saint-Jean

Les dates de ces manifestations sont données à titre indicatif et susceptibles de changer selon l'évolution de la crise sanitaire que nous traversons. Les manifestations de l'été vous seront communiquées ultérieurement sur la page Facebook et le site www.laroquettesursiagne.com . **Contact Service animations et culture : 04 22 21 50 11**



FÊTE DE LA MUSIQUE LUNDI 21 JUIN • 19 heures

Parking du Hameau Saint-Jean

